



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 25 avril 2012 à 19 h 30, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Robert Sauvé, à laquelle sont présents les membres suivants : le représentant de Coteau-du-Lac, Mario Cadieux, le maire d'Hudson, G. Michael Elliott, la mairesse des Cèdres, Géraldine T. Quesnel, le maire des Coteaux, Réal Boisvert, le maire de L'Île-Perrot, Marc Roy, le maire de Pincourt, Yvan Cardinal, la maire de Pointe-des-Cascades, Maryse Sauvé, le maire de Pointe-Fortune, Jean-Pierre Daoust, le maire de Rigaud, Réal Brazeau, le maire de Rivière-Beaudette, Patrick Bousez, le maire de Saint-Clet, Gilles Farand, la mairesse de Sainte-Justine-de-Newton, Patricia Domingos, la maire de Sainte-Marthe, Aline Guillotte, la mairesse d'office de Saint-Lazare, Brigitte Asselin, le maire de Saint-Polycarpe, Normand Ménard, le maire de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de Saint-Zotique, Gaétane Legault, la représentante de Terrasse-Vaudreuil, Valérie Kirkman, le maire de Très-Saint-Rédempteur, Jean Lalonde, le maire de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon, et le maire de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents messieurs le directeur général et secrétaire-trésorier, Guy-Lin Beaudoin, et le directeur général adjoint, Raymond Malo, ainsi que mesdames la directrice du greffe et du contentieux, Valérie Tremblay, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Annie Lévesque et la directrice des opérations, Nadine Ethier.

Sont absents la mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Marie-Claude Nichols, le maire de L'Île-Cadieux, Marc-André Léger, et la directrice des ressources humaines et des communications, Mylène Blais.

1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le préfet souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du conseil et constate qu'il y a quorum.

12-04-25-01

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **d'ouvrir** la séance à 19 h 38.

Proposition adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12-04-25-02

Il est proposé par monsieur **Gilles Farand**, appuyé par madame **Gaétane Legault** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. REMISE DE SUBVENTION

3.1. MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES (LES SEIGNEURIALES)

Monsieur le préfet accueille madame Christiane Lévesque, responsable des activités culturelles et thématiques du musée, afin de lui remettre une subvention au montant de huit-mille-deux-cent-cinquante-six dollars (8 256 \$).

4. PROCÈS-VERBAUX

4.1. SUIVI DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL

Monsieur le directeur général fait un bref suivi des résolutions adoptées au conseil.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

**4.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2012 :
ADOPTION**

12-04-25-03

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Maryse Sauvé** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2012 tel que présenté.

Proposition adoptée.

5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

**5.1. FONDATION DE L'HÔPITAL DU SUROÏT : PRÉSENTATION DE
MONSIEUR NORMAND BESNER, PRÉSIDENT DE LA FONDATION ET
MADAME FRANCINE BOURDEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA
FONDATION**

Monsieur le préfet accueille monsieur Normand Besner et madame Francine Bourdeau de la Fondation de l'Hôpital du Suroît ainsi que monsieur François Rabeau, directeur général du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Suroît, pour présenter aux membres leur campagne majeure de financement.

**6. RETOUR SUR LES REPRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU
PRÉFET**

Monsieur le préfet n'a pas de suivi particulier sur les représentations et interventions qu'il a faites depuis le dernier conseil.

7. RAPPORT DES COMITÉS DE LA MRC

7.1. COMITÉ DES COMMUNICATIONS DES 7 ET 17 FÉVRIER 2012

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

7.2. COMITÉ CMR DU 16 AVRIL 2012

Monsieur Marc Roy, président du comité, explique le compte rendu aux fins d'adoption.

12-04-25-04

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'adopter** le compte rendu du comité CMR du 16 avril 2012.

Proposition adoptée.

7.3. COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 16 AVRIL 2012

Monsieur Yvan Cardinal, président du comité, explique le compte rendu aux fins d'adoption.

12-04-25-05

Il est proposé par madame **Géraldine T. Quesnel**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu **d'adopter** le compte rendu du comité de sécurité publique du 16 avril 2012.

Proposition adoptée.

7.4. COMITÉ SUR LA POLITIQUE CULTURELLE DU 17 AVRIL 2012

Madame Géraldine T. Quesnel, présidente du comité, explique le compte rendu aux fins d'adoption.

12-04-25-06

Il est proposé par madame **Patricia Domingos**, appuyé par madame **Maryse Sauvé** et résolu **d'adopter** le compte rendu du comité sur la politique culturelle du 17 avril 2012.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

Proposition adoptée.

**7.5. COMITÉ RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET D'ENVIRONNEMENT DU 4
AVRIL 2012**

Madame Géraldine T. Quesnel, présidente du comité, explique le compte rendu aux fins d'adoption.

12-04-25-07

Il est proposé par monsieur **Gilles Farand**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'adopter** le compte rendu du comité régional d'aménagement et d'environnement du 4 avril 2012 en précisant pour la collecte des feuilles d'automne que la gestion du service soit offerte à chaque municipalité et que l'usage des sacs en papier soit fait.

Proposition adoptée.

**7.5.1. ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE
DE LA POLITIQUE DE L'ARBRE ET DES BOISÉS : OCTROI DE
CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté la Politique de l'arbre et des boisés en 2008;

CONSIDÉRANT QUE cette politique représente la vision collective visant à implanter des mesures pour la protection et la mise en valeur du couvert boisé sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration du plan d'action de la politique constitue la prochaine étape à réaliser afin que la MRC puisse mettre en œuvre les orientations de la politique et ainsi atteindre ses objectifs;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité régional d'aménagement et environnement;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Nature-Action Québec du 18 octobre 2011;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 61001 419;

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-08

Il est proposé par monsieur **Gilles Farand**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'octroyer** un contrat à Nature-Action Québec pour l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Politique de l'arbre et des boisés au montant de dix-neuf-mille-dix dollars (19 010 \$) exempt de taxes selon l'offre de service du 18 octobre 2011 et **d'autoriser** le préfet ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat.

Proposition adoptée.

**7.5.2. PROJET « PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU
CORRIDOR VERT DE VAUDREUIL-SOULANGES » : DEMANDE
D'APPUI**

CONSIDÉRANT QUE la MRC a été un partenaire de Nature-Action Québec pour le projet du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges depuis 2010;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à protéger et mettre en valeur l'intégrité des boisés et des milieux naturels d'importance qui forment la Couronne Sud du lac des Deux-Montagnes;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT QUE Nature-Action Québec demande une contribution financière de vingt-mille dollars (20 000 \$) de la part de la MRC pour l'année 2012-2013;

CONSIDÉRANT QUE le projet cadre avec la Politique de l'arbre et des boisés de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le comité régional d'aménagement et environnement recommande au conseil d'appuyer Nature-Action Québec pour la poursuite des activités du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au surplus accumulé non réservé;

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-09

Il est proposé par monsieur **Gilles Farand**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'appuyer** Nature-Action Québec pour la poursuite des activités du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges;

que la MRC de Vaudreuil-Soulanges **octroie** une subvention de vingt-mille dollars (20 000 \$) pour la réalisation de ce projet.

Proposition adoptée.

7.5.3. DEMANDES DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ : RÉVISION DU POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté son schéma d'aménagement révisé le 25 octobre 2004;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit un délai de deux (2) ans suivant l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement de la MRC pendant lequel les municipalités doivent adopter leurs règlements de concordance en conformité avec le schéma d'aménagement et son document complémentaire;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, seulement treize (13) municipalités ont complété l'adoption de tous leurs règlements de concordance;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 08-10-22-14 du conseil de la MRC en date du 22 octobre 2008;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu de réviser le positionnement de la MRC face aux demandes de modification du schéma d'aménagement révisé;

CONSIDÉRANT QUE la MRC veut amorcer le processus de conformité du schéma d'aménagement révisé au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a un délai de deux (2) ans afin de conformer le schéma d'aménagement révisé au Plan métropolitain d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC veut amorcer l'élaboration de son schéma d'aménagement et de développement de 3e génération;

CONSIDÉRANT QUE le comité régional d'aménagement et d'environnement recommande d'abroger la résolution 08-10-22-14 et d'aviser les municipalités qui n'ont toujours pas complété leur conformité au schéma d'aménagement révisé de le faire incessamment;

POUR CES MOTIFS,



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

?-04-25-10

Il est proposé par monsieur **Gilles Farand**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **que** la résolution 08-10-22-14 **soit abrogée** et **qu'une lettre soit transmise** à chacune des municipalités n'ayant pas complété leur conformité les exigeant de compléter le processus d'ici la fin de l'année 2012.

Proposition adoptée.

7.6. **COMITÉ D'ORIENTATION DU PLAN INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT (PIDA) DU 10 AVRIL 2012**

Monsieur Robert Sauv , pr sident du comit , explique le compte rendu aux fins de d p t. Il profite de l'occasion pour remercier l' quipe qui a travaill  sur le projet de vision strat gique.

8. **P LE INSTITUTIONNEL R GIONAL**

8.1. **STATUT DU DOSSIER**

Madame Patricia Bonnel, gestionnaire de projets   la MRC, informe les membres du statut du dossier du p le institutionnel. Monsieur le pr fet fait le point sur la rencontre avec le ministre Bolduc qui a eu lieu le 2 avril dernier.

9. **PLAN INT GR  DE D VELOPPEMENT ET D'AM NAGEMENT**

9.1. **STATUT DU DOSSIER**

Monsieur le directeur g n ral adjoint informe les membres du statut du dossier du plan int gr  de d veloppement et d'am nagement.

10. **ADMINISTRATION G N RALE**

10.1. **GESTION FINANCI RE ET ADMINISTRATIVE**

10.1.1. **ENT RINEMENT DES LISTES ADOPT ES PAR LE COMIT  ADMINISTRATIF DES COMPTES PAY S,   PAYER ET DES D P TS DIRECTS**

Il est propos  par madame **G raldine T. Quesnel**, appuy  par monsieur **Claude Pilon** et r solu **d'adopter** la liste MRC 12-04-25.

Proposition adopt e.

« Je, soussign , Guy-Lin Beaudoin, directeur g n ral et secr taire-tr sorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC poss de les fonds n cessaires pour honorer les d penses pr vues   la liste MRC 12-04-25, le tout en fonction du budget adopt  ».

Guy-Lin Beaudoin

10.2. **RAPPORT DU DIRECTEUR G N RAL SUR L' TAT DES FINANCES**

Monsieur le directeur g n ral d pose le rapport sur l' tat des finances en date du 24 avril 2012.

10.3. **COMPTE RENDU DE LA VENTE POUR D FAUT DE PAIEMENTS DE TAXES 2012 : D P T**

Monsieur le directeur g n ral d pose le compte rendu de la vente pour d faut de paiements de taxes 2012.

12-04-25-11



10.4. BINGO DE LA PRESQU'ÎLE : CAUTIONNEMENT ET DEMANDE D'APPEL D'OFFRES FINANCIÈRE ANNUELLE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

10.5. GREFFE ET LÉGISLATION

10.5.1. COURS D'EAU : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder aux travaux d'entretien des cours d'eau suivants sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges : branche 2 du cours d'eau Ménard-Bourbonnais no.5, branche 1 du cours d'eau Cadieux, branche 11 du cours d'eau Pont-Pigeon, branche 2 de la décharge Saint-Lazare, branche 21 de la rivière La Raquette, branche 13A de la rivière La Raquette et cours d'eau Hamelin;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 438 du Code municipal;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Normand Ménard** et résolu **d'autoriser** l'administration de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à procéder à des appels d'offres sur invitation pour les travaux d'entretien des cours d'eau suivants :

- Branche 2 du cours d'eau Ménard-Bourbonnais no.5;
- Branche 1 du cours d'eau Cadieux;
- Branche 11 du cours d'eau Pont-Pigeon;
- Branche 2 de la décharge Saint-Lazare;
- Branche 21 de la rivière La Raquette;
- Branche 13A de la rivière La Raquette;
- Cours d'eau Hamelin.

Proposition adoptée.

10.5.2. COURS D'EAU SAINT-EMMANUEL-OUEST : ADJUDICATION D'UN CONTRAT

CONSIDÉRANT la politique relative à la gestion des cours d'eau en vigueur dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la demande d'entretien du cours d'eau Saint-Emmanuel-Ouest;

CONSIDÉRANT la résolution numéro CA 12-01-18-06 autorisant la MRC à demander des soumissions pour les travaux d'entretien de ce cours d'eau;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions reçues, le tout exécuté le 20 avril 2012, suite à l'appel d'offres sur invitation en date du 3 avril 2012 pour le projet d'entretien du cours d'eau Saint-Emmanuel-Ouest;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la conformité du soumissionnaire;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste 02 46002 419;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame **Géraldine T. Quesnel**, appuyé par monsieur **Gilles Farand** et résolu **d'adjuger** le contrat relatif aux travaux d'entretien du cours d'eau Saint-Emmanuel-Ouest à la compagnie Alide Bergeron et fils Ltée, pour un

12-04-25-12

Remplacée par la résolution
12-05-23-28 du conseil
du 23 mai 2012

12-04-25-13



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

montant total de quatre-vingt-dix-mille-neuf-cent-dix dollars et soixante-treize cents (90 910,73 \$) incluant les taxes applicables et **d'affecter** la dépense au poste budgétaire numéro 02 46002 419 et au bassin.

Proposition adoptée.

10.5.3. COURS D'EAU CHEVRIER ET BRANCHE 1 : ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT la politique relative à la gestion des cours d'eau en vigueur dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la demande d'entretien du cours d'eau Chevrier et sa branche 1;

CONSIDÉRANT la résolution numéro CA 12-01-18-06 autorisant la MRC à demander des soumissions pour les travaux d'entretien de ce cours d'eau;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions reçues, le tout exécuté le 20 avril 2012, suite à l'appel d'offres sur invitation en date du 3 avril 2012 pour le projet d'entretien du cours d'eau Chevrier et sa branche 1;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la conformité du soumissionnaire;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste 02 46002 419;

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-14

Il est proposé par monsieur **Jean-Pierre Daoust**, appuyé par madame **Géraldine T. Quesnel** et résolu **d'adjuger** le contrat relatif aux travaux d'entretien du cours d'eau Chevrier et sa branche 1 à la compagnie Alide Bergeron et fils ltée pour un montant total de quarante-sept-mille-quatre-cent-vingt-cinq dollars et soixante-quinze cents (47 425,75 \$) incluant les taxes applicables et **d'affecter** la dépense au poste budgétaire numéro 02 46002 419 et au bassin.

Proposition adoptée.

10.5.4. PHOTOCOPIEURS : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

CONSIDÉRANT le besoin d'un photocopieur additionnel pour le nouveau local du service de l'aménagement du territoire et de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur de la cour municipale régionale est désuet et ne supporte plus les logiciels courants;

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur de la MRC est lent, inefficace et nécessite régulièrement des interventions manuelles;

CONSIDÉRANT QUE la location nous donne une plus grande marge de manœuvre à long terme que l'achat;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 438 du Code municipal;

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-15

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Valérie Kirkman** et résolu **d'autoriser** l'administration de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la location de photocopieurs.

Proposition adoptée.



10.5.5. REPRÉSENTATION À LA COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE (CRRNT) DE LA CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT : NOMINATION

CONSIDÉRANT la demande de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent aux fins de nommer un commissaire pour la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT la disponibilité et la participation actuelle de la candidate à certaines rencontres des comités de la CRRNT;

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-16

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Mario Cadieux** et résolu **de nommer** madame Alexandra Lemieux à titre de commissaire pour la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour un mandat de deux (2) ans.

Proposition adoptée.

10.5.6. CALENDRIER DES SÉANCES 2012 : MODIFICATION

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances;

CONSIDÉRANT l'article 127 du Code municipal;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 11-11-23-32 à l'effet d'adopter les calendriers des séances 2012;

CONSIDÉRANT la période estivale;

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-17

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Géraldine T. Quesnel** et résolu **de modifier** le calendrier des séances ordinaires du comité administratif de la MRC adopté en novembre 2011 en déplaçant la séance ordinaire du comité administratif du mois d'août 2012 au mercredi 15 août 2012 à 14 h au lieu du mercredi 8 août 2012;

qu'un avis public de la modification au calendrier des séances du comité administratif 2012 soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément au *Code municipal*.

Proposition adoptée.

10.5.7. TABLEAU DES COMITÉS DE LA MRC : ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT la démission du maire de la ville de Saint-Lazare au 1er avril dernier;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Brigitte Asselin à titre de mairesse d'office;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12-03-28-26 ayant pour objet l'approbation du tableau des comités;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Kary siègeait aux comités suivants :

- comité de sécurité publique;
- comité « Fonds de voirie régional »;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

- comité de la fibre optique;
- comité d'analyse du budget;
- comité de suivi « Pôle institutionnel régional »;
- comité d'orientation du Plan intégré de développement et d'aménagement (PIDA);
- comité ad hoc de pilotage MRCVS et CSSSVS.

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-18

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par monsieur **Patrick Bousez** et résolu **d'entériner** que madame Brigitte Asselin, mairesse d'office de la ville de Saint-Lazare, siège aux comités suivants :

- comité de sécurité publique;
- comité « Fonds de voirie régional »;
- comité de la fibre optique;
- comité d'analyse du budget;
- comité de suivi « Pôle institutionnel régional »;
- comité d'orientation du Plan intégré de développement et d'aménagement (PIDA);
- comité ad hoc de pilotage MRCVS et CSSSVS.

Proposition adoptée.

TABLEAU DES COMITÉS DE LA MRC : NOMINATION

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12-03-28-26 ayant pour objet l'approbation du tableau des comités;

CONSIDÉRANT QU'au comité sur la politique de la ruralité, il y a un poste vacant;

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-19

Il est proposé par monsieur **Patrick Bousez**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **de nommer** monsieur David Morin, directeur général de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, comme membre du comité sur la politique de la ruralité.

Proposition adoptée.

TABLEAU DES COMITÉS DE LA MRC : MODIFICATIONS

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12-03-28-26 ayant pour objet l'approbation du tableau des comités;

CONSIDÉRANT les règlements généraux du Centre local de développement (CLD);

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-20

Il est proposé par monsieur **Patrick Bousez**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **de nommer**, sur le comité de développement économique, les membres suivants :

- Monsieur Robert Sauvé, observateur;
- Monsieur Yvan Cardinal, observateur;
- Monsieur Réal Brazeau, observateur;
- Monsieur Guy Pilon, président;
- Monsieur Réal Boisvert;
- Monsieur Yvon Bériault;
- Madame Patricia Domingos;
- Monsieur Marc-André Léger.



Proposition adoptée.

11. COMMUNICATIONS

11.1. PANNEAUX AUTOROUTIERS : SUIVI DU DOSSIER ET POSITIONNEMENT

Monsieur le directeur général dépose le compte rendu de la rencontre sur les panneaux autoroutiers du 19 avril 2012 et fait le suivi.

12-04-25-21

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Normand Ménard** et résolu **d'adopter** le compte rendu de la rencontre sur les panneaux autoroutiers du 19 avril 2012.

Proposition adoptée.

12. RESSOURCES HUMAINES

12.1. EMBAUCHE PAR INTÉRIM D'UNE DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT le départ de madame Mylène Blais, directrice des ressources humaines et des communications, pour un congé de maternité en avril 2012, et ce, pour une période de quinze (15) mois;

CONSIDÉRANT l'affichage de poste en mars 2012;

CONSIDÉRANT l'expérience de la candidate dans le domaine des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la formation de la candidate en management, administration publique et en ressources humaines;

CONSIDÉRANT les références qui ont été recueillies;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT QU'une période d'essai de 4 mois est prévue;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

- 02 12000 141 pour 23,53%;
- 02 13000 141 pour 50%;
- 02 61000 141 pour 8,83%;
- 02 22000 141 pour 1,47%;
- 02 29000 141 pour 1,47%;
- 02 70200 141 pour 1,47%;
- 02 46000 141 pour 2,94%;
- 02 40000 141 pour 5,88%;
- 02 59000 141 pour 1,47%;
- 02 32000 141 pour 2,94%.

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-22

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par monsieur **Gilles Farand** et résolu **d'octroyer** un contrat de travail à madame Liliane Arnold à titre de cadre temporaire pour le poste de directrice des ressources humaines et des communications par intérim, pour une durée déterminée, soit du 3 mai 2012 au 2 août 2013, à temps plein, 35 heures par semaine, selon la classe 1, échelon 3, pour les douze (12) premiers mois et selon la classe 1, échelon 4 pour les trois (3) derniers mois, de l'échelle de la politique de travail des cadres.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Proposition adoptée.

Un membre demande si madame Liliane Arnold va occuper les deux (2) fonctions, en ressources humaines et en communications.

Monsieur le directeur général précise qu'elle occupera seulement la fonction en ressources humaines et qu'il va revenir avec une proposition pour les communications dès que la directrice des ressources humaines et des communications sera en fonction et aura déposé un rapport sur l'état de la situation à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

13. SÉCURITÉ

13.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

13.2. SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

13.3. SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

14. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

15. ENVIRONNEMENT

15.1. COURS D'EAU

15.1.1. DEMANDE DE MODIFICATION À LA LISTE DES COURS D'EAU EXCLUS AU DÉCRET 1292-2005

CONSIDÉRANT l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales* précisant les cours d'eau exclus de la compétence des MRC;

CONSIDÉRANT le décret 1292-2005 qui indique les cours d'eau exclus des compétences des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le décret précise que la rivière des Outaouais est exclue de la compétence de toutes les autres MRC limitrophes à la rivière des Outaouais exceptée pour le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT les quatre (4) résolutions 2006-01-05, 2008-04-99, 10-03-24-31 et 11-03-23-15 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges demandant au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'apporter les modifications nécessaires au décret 1292-2005 pour inclure la rivière des Outaouais de la liste des cours d'eau exclus de la compétence de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE malgré ces nombreuses demandes de la MRC, il n'y a pas eu de modification au décret 1292-2005 du 20 décembre 2005 pour indiquer que la rivière des Outaouais est exclue de la compétence de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE cette erreur au décret 1292-2005 a des implications juridiques pour la MRC et engendre des coûts importants autant pour la MRC que pour les citoyens;



POUR CES MOTIFS,

12-04-25-23

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Yvon Bériault** et résolu **de réitérer** notre demande formulée au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, dans la résolution 2006-01-05 du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges du 25 janvier 2006, dans la résolution 2008-04-99 du comité administratif du 9 avril 2008, dans la résolution 10-03-24-31 du conseil du 24 mars 2010 et dans la résolution 11-03-23-15 du conseil du 23 mars 2011 afin d'ajouter la rivière des Outaouais comme cours d'eau exclu pour le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

que copie conforme **soit acheminée** aux députés de Soulanges et de Vaudreuil, madame Lucie Charlebois et monsieur Yvon Marcoux, pour appui et suivi de ce dossier.

Proposition adoptée.

15.2. MATIÈRES RÉSIDUELLES

15.2.1. RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) : POSITIONNEMENT

Les membres discutent des collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) 2012.

Le vote est demandé.

Les municipalités de Coteau-du-Lac, Hudson, Les Coteaux, Pointe-des-Cascades, Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Zotique, Vaudreuil-Dorion (2 votes) et Vaudreuil-sur-le-Lac, soit 9 votes, sont contre la proposition.

Les municipalités des Cèdres, L'Île-Perrot, Pincourt, Pointe-Fortune, Rigaud, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Sainte-Marthe, Saint-Lazare, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Terrasse-Vaudreuil et Très-Saint-Rédempteur, soit 13 votes, sont pour la proposition.

Les municipalités de L'Île-Cadieux et de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sont absentes.

Conformément à l'article 201 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le résultat du vote est favorable, et ce, en vertu de la double majorité.

La proposition est retenue.

12-04-25-24

Il est proposé par madame **Géraldine T. Quesnel**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **de faire** des collectes de résidus domestiques dangereux pour l'année 2012.

Proposition adoptée.

15.3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

16. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

16.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

16.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ

Aucun sujet traité.



17. DÉVELOPPEMENT

17.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet traité.

17.2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.

18. INTERFACE CMM

18.1. CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN DANS LE GRAND MONTRÉAL : ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT la consultation de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur le financement du transport en commun dans le Grand Montréal;

CONSIDÉRANT QUE le financement du transport en commun touche directement les citoyens de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le développement du transport en commun sur le territoire de la MRC est un enjeu majeur tant au niveau du développement économique que du développement territorial de la MRC;

POUR CES MOTIFS,

12-04-25-25

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par monsieur **Gilles Farand** et résolu **d'entériner** le mémoire sur le financement du transport en commun dans le cadre de la consultation publique de la commission de transport de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) comme faisant partie intégrante.

Proposition adoptée.

19. CULTURE

Aucun sujet traité.

20. AFFAIRES NOUVELLES

20.1. VILLE DE BROMONT : DEMANDE D'APPUI À L'INSTAURATION DE LA « MOVE OVER LAW » AU QUÉBEC

12-04-25-26

Il est proposé par madame **Géraldine T. Quesnel**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **d'appuyer** la résolution de la Ville de Bromont quant à l'instauration de la « Move Over Law » au Québec.

Proposition adoptée.

21. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Monsieur Crevier demande la date du dépôt des états financiers de la MRC. Le directeur général lui confirme que le dépôt se fera à la prochaine séance du conseil, soit le 23 mai prochain.



12-04-25-27

23. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame **Aline Guilloite**, appuyé par monsieur **Mario Cadieux** et résolu **que** la séance **soit levée** à 21 h 10.

Proposition adoptée.

ROBERT SAUVÉ
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général
et secrétaire-trésorier